



Abonnement de soutien : 30 francs

CCP 12-16757-3

Sociétés, clubs et associations : 100 francs

Page 3
Mouchoirs et sang,
pensez-y !

Page 10
Ah, cet aéroport !

Page 13
Convention des
droits de l'enfant

EDITO :

Il y a 50 ans, c'était en l'an 1969, année érotique, l'homme faisait le premier pas sur la lune. Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité a dit Armstrong, pas le trompettiste, l'autre, Neil.

Et dans notre monde, celui d'en bas, aucun pas, même petit, pour la protection de l'enfance, le néant.

Et à Versoix me direz-vous ? Pas de journal local, pas le moindre petit canard, même boiteux, une page blanche.

Heureusement, vint l'an 1989, année moins « érotique », mais plus pragmatique.

L'Assemblée générale de l'ONU adopte un traité dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants.

Et à Versoix me direz-vous ?

Un groupe crée librement un journal local, l'actuel Versoix-Région, dans le but de faire connaître aux habitants de Versoix des informations régionales.

C'était il y a trente ans.

Et aujourd'hui ?

Il nous faut persister afin d'aider

à améliorer le sort des enfants, ceux de chez nous, ceux du Yémen, et tous les autres.

Et à Versoix me direz-vous ?

Il existe un label « Commune amie des enfants ». Ce serait un super objectif pour notre commune de le décrocher. Versoix est une ville à taille humaine, reste à faire en sorte que les enfants trouvent dans ce milieu une juste place, leur place.

Et dans le domaine de l'information, il nous faut persister pour sauvegarder un média ouvert à tous, dérangeant parfois, mais libre de toute entrave.

Il nous faut poursuivre le travail réalisé par les anciens et l'améliorer. Ce doit être possible, surtout si vous continuez à nous soutenir ... un petit geste pour vous, un grand soutien pour nous, car n'oubliez pas que votre Versoix-Région ne vit pas seulement de caractères d'imprimerie et de papier journal. Il vit grâce à l'engagement de ses journalistes et aux multiples correspondants locaux qui l'enrichissent.

Mais il ne saurait survivre sans votre participation financière.

Alors libérez votre «canard» de ses chaînes en n'oubliant pas de remplir le bulletin de versement ci-joint, merci.

Michel Jaeggli



Un bulletin de versement est joint à ce numéro, merci à tous de votre soutien et de votre fidélité !

L'Ancienne-Préfecture se métamorphose

Versoix a été française de 1601 à 1814. Autant dire que ce petit bout de territoire au bord du lac a été un lieu de passage privilégié pour contourner Genève et ses douanes durant cette époque où protestants et catholiques se disputaient l'Europe. Le projet d'un port concurrent "Versoix-la-Ville" a été élaboré vers 1770. Encore aujourd'hui, il en reste de nombreux vestiges. La place voulue ronde au carrefour entre les routes de Sauvigny et de Suisse, de belles bâtisses autour de Port-Choiseul ou le canal creusé à la main en 1785 depuis la Bâtie jusqu'au Nant de Braille. Il devait amener de l'eau potable à cette nouvelle agglomération, mais la révolution de 1789 a sonné le glas à ce projet ambitieux.

Les lecteurs curieux de cet épisode historique sont invités à aller voir le plan de ce projet qui décore le passage sous le train à Pont-Céard ou regarder plus attentivement les maisons de ce quartier.

En bas de la route de Sauvigny, c'est l'effervescence. Depuis plus d'une année, des ouvriers s'affairent pour redonner du lustre à l'Ancienne-Préfecture, initialement bâtie par le Duc de Choiseul en 1770. L'école voisine, construite en 1910, puis agrandie en 1950, a abrité un pensionnat de jeunes filles, dirigé par une congrégation catholique, jusqu'en 1980, quand la commune de Versoix a racheté tout le domaine.

Depuis, cette parcelle a été utilisée

par les Autorités pour améliorer les infrastructures à l'intention de toutes les générations. Toutes les pièces utilisables ont été attribuées au fil du temps: une garderie remplacée par l'Office Médico-Pédagogique, des locaux pour les sociétés locales, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, une ludothèque, une salle de spectacle aux Caves, sans compter, des cabinets médicaux et, bien sûr, un établissement scolaire avec son restaurant. Un EMS a été érigé en 1987 sur le verger le long de la voie ferrée. Autant dire que, aujourd'hui, cet endroit est un pôle névralgique de la vie socio-culturelle versoisienne.

Il faut rappeler que la Commune a eu une politique proactive



d'acquisition de terrains en vue de son développement, alors que les habitants n'étaient pas encore nombreux. Des exemples ? La Bécassière en 1971 pour construire le centre sportif en 1987, le pensionnat de Bon-Séjour ou encore le domaine d'Ecogia. Cela permet aujourd'hui à la population de bénéficier d'infrastructures indispensables

autrement. Avec les surfaces en réserves qui restent, les Autorités pourront encore envisager d'autres améliorations qui deviendront indispensables au fil du temps.

Anne-Lise Berger-Bapst
Photo fournie par le Patrimoine Versoisien : L'Ancienne Préfecture

PUBLICITE

PUBLICITE

ESPACE SANTÉ
S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

FITNESS SANTÉ
PHYSIOTHÉRAPIE
OSTÉOPATHIE
GYMNASTIQUE DU DOS
PILATES
DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
PODOLOGIE / PÉDICURIE
RÉFLEXOLOGIE
FASCIATHÉRAPIE
GYROTONIC® / GYROKINESIS®
HYGIÈNE DENTAIRE
SOINS ESTHÉTIQUES
RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
espace-sante-bellevue.ch

OMBRALIS
STORES & VITRERIE

Dépannage
Installation
Motorisation

022 755 12 55
www.ombralis.ch

Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

ESPACE SANTÉ
VOTRE SANTÉ. NOTRE PRIORITÉ !

NOTRE CENTRE DE FITNESS ET DE SANTÉ VIENT D'OBTENIR LA CLASSIFICATION MAXIMALE :

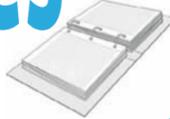
★★★★★
Fitnessguide®
Full time care

★★★★★
Fitnessguide®
medical

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
www.esbellevue.ch

Le carnet des adresses utiles



3S TECHNIC IP
3S TECHNIC
 PARTICULIERS | ENTREPRISES
 EQUIPEMENTS & SERVICES
 TELEPHONIE IP | ALARMES IP
 RESEAU | VIDEO SURVEILLANCE
 VOTRE PARTENAIRE LOCAL
 SWISSCOM & CERTAS
WWW.3S-TECHNIC.CH
022 950 4000

Abo.mensuel paroisse
 Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.
 Abonnement annuel : CHF 40.-
 Abonnement soutien : CHF 50.-
 CCP Versoix 14-551752-9
 CCP Bellevue 12-13096-1
 CCP Collex 12-7286-1
 CCP Pregny 12-7286-1
 Secrétaire du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022-755 12 44
 E-mail : versoix@cath.ge.ch
 Site internet http://www.cath-ge.ch/jura

Accounting&Consultancy
 Déclarations d'impôts à partir de 70 CHF
 Comptabilités entreprises à partir de 250 CHF

 Tél. 078 812 14 73
 Av. de Choiseul 21 - 1290 Versoix
 n.hottelier@bluewin.ch

ADX Nettoyage
ADX Clean Sàrl
Entreprise de nettoyage
 -Entretien des bureaux et des locaux
 -Conciergerie
 -Nettoyage de fin de chantier
 -Nettoyage avant états des lieux des appartements et villas
 -Nettoyage des façades en verre, vitres et vitrines
 -Nettoyage et désinfection des moquettes
A Versoix 022 755 50 78
ou 079 417 38 62

Apparence coiffure

Coiffure 022 755 48 41
 23, Av. Adrien-Lachenal - Versoix
www.apparencecoiffure.ch

Atelier poterie

 Un lieu privilégié pour découvrir les arts de la terre...
 Cours de céramique pour adultes et enfants en matinée, après-midi ou soirée
 46, chemin Edouard Sarasin, 1218 Le Grand-Saconnex
 Tel. 078 798 70 48 - www.pomnier.ch

Avocats
Permanence d'Avocats de Versoix
Consultations dans tous domaines juridiques
 Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h
CHF 45.- la consultation
 5, ch. Versoix-la-ville-1290 Versoix
022 779 25 86

Bijouterie-Joallerie

Alain Beyeler Arts Créations
 Création, transformation et réparation
 1290 Versoix
Sur rendez-vous
022 755 00 47 ou 079 778 57 27
www.alainbeyeler.ch

Boutique online
Isandra.ch
 Sur rdv, possibilité de visiter le nouveau dépôt à Versoix.
 Grand-Montfleury 54, 1290 Versoix
 Tel : +41 76.347.71.17
 E-Mail : info@isandra.ch

L'élégance féminine

Brocante
M. Moulay
DEBARRAS
 Villas - Appartements
 Chalets - Garages - Caves
079 391 04 12

Cabinet hygiéniste dentaire
ESPACE SANTÉ

 Nathalie Lutzelschwab
 Hygiéniste dentaire diplômée ES
 10 ans d'expérience à Versoix et 18 ans à Bernex en pratique privée
 Reçoit sur rendez-vous
Tél. 022 959 70 70
 n.lutzelschwab@espace-sante-bellevue.ch
Parking gratuit - Accès mobilité réduite
 Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue
www.espace-sante-bellevue.ch

Centre médical et dentaire

Pure Clinic
 INSTITUTIONS DE SANTÉ
Votre pool de compétences en médecine humaine & médecine dentaire à Versoix
Urgences 6j/7
0800 800 750
 Grand-Montfleury 54 - 1290 Versoix
www.pureclinic.ch

Dépôt-Vente: Elle et Lui
LA DEGRIFF
RETOUCHES COUTURE
 2, rampe de la Gare - Versoix
079 329 99 39

Ecole de Musique
ASSOCIATION Croqu Notes
 ECOLE DE MUSIQUE
 Piano, harpe, flûte à bec, violon, violoncelle, guitare, percussions
 chant et initiation musicale
 Rue des Moulins 23 - 1290 Versoix
www.ecole-musique-croqunotes.ch
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

Ecole de Musique

MMV
mmv@mmv.ch
076/365 28 13
 trompette, trombone, cor, baryton saxophone, clarinette, percussion, basson, haut-bois, flûte traversière
 pré-solfège dès 6 ans
 solfège dès 7 ans

Electricité
VERSELEC S.A.
 Electricité & Téléphone
 47, route de Suisse
 1290 Versoix
Tél: 022 755 13 96
Fax: 022 755 17 88
 E-mail: verselec@bluewin.ch

Enseignement

FORMATRICE ENSEIGNANTE
COACH EN PNL
ACCOMPAGNEMENT POUR ENFANTS ET ADULTES
SUR RDV : 0793815854

Fenêtres
FENÊTRES DU LÉMAN
Internorm
www.fenetres-lemann.ch
022 723 21 43
 Grand Montfleury 54
 1290 Versoix

Fiduciaire
FIDUCIAIRE CIS
 Comptable Plus de 20 ans d'expérience
 Comptabilité Fiscalité
Déclaration d'impôts 79.-
 dès
 Fiduciaire CIS - Av. de Choiseul 25 - 1290 Versoix
022 796 11 11 - 076 438 31 69
 cisfiduciaire@gmail.com

Fiduciaire
 Créer ou développer votre entreprise, fiscalité, domiciliation, déclaration fiscale, faites appel à des professionnels. Depuis plus de 30 ans à Versoix. Entretien conseils offert.

S F S **www.sofidad.com**
022 755 62 22

Fleuriste
GATILA Fleurs
 compositions florales
 décorations végétales
 abonnements / événements
 cours d'art floral
www.gatila-fleurs.ch
 Rampe de la gare 3
022 547 40 42

Gallagiu

GALLAGIU.CH
14^e FETE DE LA BIERE
VERSOIX SEPTEMBRE

Gymnastique

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE SECTION DE VERSOIX
 filles, garçons dès 3 ans adolescents et adultes:
 Gymnastique, athlétisme, volley-ball
www.fsg-versoix.ch
Tél: 079/821 72 59

Gym Parents-Enfants
 Vous désirez :
 Rencontrer d'autres parents et enfants dans une ambiance conviviale
 Profiter de participer aux diverses manifestations de l'AGG
 Notre programme est varié (nous essayons de donner des leçons à l'extérieur, parcours Vita, piste finlandaise, ...)
GYM PARENTS-ENFANTS (2 ½ à 4 ans)
Mardi 17h30 - 18h30
 Comment s'inscrire ou avoir des renseignements :
 Christiane Forel : 079 336 31 14
christiane.forel@agg.ch

Imprimerie
Imprimerie de Versoix SA

IDV
022 755 26 65
www.iversoix.ch
info@iversoix.ch

Labo dentaire
LABORATOIRE DENTAIRE
A. Righettini
 7, place Charles-David
Versoix
Tél. 079/203.68.58

Paysagiste-Jardinier

JARDIN EXPRESS
 JARDINIER-PAYSAGISTE
H. FATON
 Rte de St-Cergue 9
 1295 Mies
 078 895 67 87
 022 950 02 04
www.jardinexpress.ch
 jardinexpress@hotmail.ch
 Avec un prix tout en souplesse 45 CHF de l'heure
 Entretien-Plantations
 Taille-Elagage / Abatage
 Nettoyage Piscine
 Dallage-Clôture
 Gazon

Pédicure-podologue
Vania CLERC
pédicure-podologue
 Soins de pédicure sur rd-vs
 Se rend à domicile
 Soins adaptés aux personnes diabétiques
 72 ch. Ami-Argand / 1290 Versoix
079 449 56 04
022 755 51 92
www.clerc-podologues.ch

Pharmacie

Vos Pharmacies à Versoix
 Livraisons à domicile rapides et gratuites
www.versoix-pharmacies.ch
 Montfleury 022 755 55 49
 Versoix 022 755 10 00
 Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30
 Colombières 022 755 12 87

Retouches
RETOUCHES COUTURE
Atelier Henia Janin
 A Versoix
3, Place Charles-David
Tél: 079 368 81 52

Sanitaire/Ferblanterie

ERIC PORTIER SA
 Installations sanitaires
 Ferblanterie - Charpente
 Toiture - Entretien de toiture - Dépannage
1290 Versoix / 022 788 09 90
eric-portier@eric-portier.ch

Santé Globale
VENTOUSES
 MASSAGE LOMI LOMI
 MASSAGE PROFOND DE LA TÊTE
 MASSAGE CIRCULATOIRE DES JAMBES
 REFLEXOLOGIE - REIKI
 FLEURS DE BACH - NUTRITION
 COURS DO-IN MENSUEL le vendredi
Mariette Streit / 079 579 54 58

Stores, Vitrierie

OMBRALIS
 STORES & VITRIERIE
 Dépannage - installation - motorisation
022 755 12 55
www.ombralis.ch
 Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

Stores, Vitrierie

Vitrierie de Versoix
 Votre partenaire depuis 25ans
 VITRIERIE - STORES
 MOTORISATION
 DECORATION D'INTERIEUR
 RIDEAUX - VOILETS
 MOUSTIQUAIRES - VELUX
 Rte de Suisse 36 - 1290 Versoix
022 755 32 88

Taxi
Versoix TAXI Services
079/22 44 55 4

Too Blu

WWW.ACHATDOR.CH
N°1 DE L'ACHAT CASH
Nous achetons cash au cours du jour !
 Tout or et argent pour la fonte.
 Tous bijoux or et argent.
 Toutes montres de marque.
 Tous diamants montés et non montés.
 Tous couverts et vaisselle en argent.
 Toutes médailles et monnaies or ou argent.
Rte de Lausanne 337 - BELLEVUE



Edition :
Versoix-Région
Case postale 515
1290 Versoix

E-mail :
info@versoix-region.ch

CCP : 12-16757-3

Tirage : 12500 exemplaires
(distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).

Impression :
PCL
TOUTE L'IMPRIMERIE
PCL Presses Centrales SA

Site : www.versoix-region.ch
Pour télécharger votre journal deux jours avant sa distribution.

Rédacteur responsable :
Michel JAEGGLE
Tél : 022 755 26 17
info@versoix-region.ch

Mise en page :
Nathalie TAMONE

Pour la Une :
Notre dessinateur Berset

Publicité :
Nathalie TAMONE
Tél. : 022 779 06 14
pub@versoix-region.ch

Réponse au concours 285



Bravo à tous nos lecteurs et lectrices qui ont répondu à notre concours.

Il s'agissait de reconnaître M. Gilbert Rhême.

Et c'est

Mme Stefania Desiderio de Chavannes-de-Bogis

que le sort a désigné comme gagnante de notre jeu.

Elle recevra les 50 frs de notre concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix-Région.



Les élèves s'engagent pour le climat

Le vendredi 18 janvier, une grève pour le climat a été organisée dans toute la Suisse par les élèves de l'enseignement post-obligatoire, mais aussi par certains du cycle. Des manifestations ont eu lieu l'après-midi dans plusieurs villes suisses, rassemblant des milliers d'élèves mobilisés contre le réchauffement climatique.

Les couloirs habituellement silencieux du Collège Sismondi n'étaient pas aussi vides que d'habitude le vendredi 18 janvier au matin, une trentaine d'élèves sont assis sur les tables et les bancs, en train de discuter. Certains se regroupent devant un stand d'information sur comment manger de manière plus écologique, tenu par d'autres étudiantes du collège. Oui, les collégiens sont en grève.

Mais ils ne se tournent pas les pouces en regardant le temps passer, car plusieurs activités ont été mises en place pour occuper les grévistes durant la matinée : une intervention par une sociologue et climatologue du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) concernant le climat, la projection du film Demain Genève qui retrace différentes solutions écologiques mises en place dans la région, un atelier sur comment manger plus écologique et avec moins de déchets, un atelier de débat, création de pancartes, tout un programme s'offre aux grévistes. D'autres les rejoindront l'après-midi pour la manifestation, mais n'ont pas souhaité manquer les cours du matin, plus importants que ceux de l'après-midi.

Manifester son engagement pour le climat, c'est bien, mais pourquoi le faire à travers la grève ?

Plusieurs élèves expliquent que cette mobilisation est importante pour montrer que les gens, et les jeunes, s'engagent pour le climat et que la situation actuelle ne peut plus continuer. La grève, tout le monde peut la faire, majorité ou non, droit de vote ou pas. Le climat nous concerne tous et les choses doivent changer absolument. La grève a été totalement organisée par les élèves et pour les élèves. Elle n'est rattachée à aucun groupe politique. Il s'agit de montrer que malgré certaines divergences, lutter contre le réchauffement climatique est plus important et réussit à mobiliser indépendamment des avis contraires sur d'autres

sujets. Le sentiment d'urgence est souvent palpable. Plusieurs élèves ont souligné le fait que beaucoup trop peu de mesures sont prises au niveau du gouvernement et que la grève est un moyen de demander que les choses bougent, enfin. Car tous revendiquent la même chose : il faut changer, changer les modes de consommation, réduire la pollution des industries qui sont les plus gros pollueurs; et que les gestes écologiques ne peuvent contrecarrer seuls, changer notre rapport à la terre, et prendre soin d'elle comme elle prend soin de nous.

Au Cycle des Colombières aussi, quelques élèves ont fait la grève et ont rejoint la manifestation l'après-midi.

Une seconde mobilisation a eu lieu le samedi 2 février, où de nouvelles manifestations se sont déroulées dans toute la Suisse, regroupant plus de 40'000 personnes, étudiantes ou non.

Un nouvel appel à la grève, général cette fois-ci, a été lancé pour le vendredi 15 mars, avec de nouveau plusieurs manifestations à travers le pays.

De nombreux mouvements similaires, essentiellement portés par les élèves et étudiants ont eu lieu ailleurs en Europe, comme en Belgique ou en Suède. Le 15 mars pourrait être mémorable, puisque cette date est plébiscitée comme une grève mondiale et pour toute la population. Ce qui n'était pour certains qu'un moyen de sécher les cours pour les jeunes semble bien tenir le cap des premières mobilisations, qui grandissent et s'élargissent de plus en plus. Le Climat Strike (nom du mouvement au niveau mondial) est bien parti pour durer.

En attendant, rappelez-vous que le climat, c'est comme la bière, c'est pas bon quand c'est chaud.

Valentine Curvaia

La Statue...des goûts et des couleurs!

A propos du déménagement de la statue de la Place du Bourg au Chemin de la Scie, mon article publié dans le numéro de décembre a suscité quelques réactions dans le courrier des lecteurs. Voilà donc quelques précisions sur son histoire.



La commande de cette statue remonte aux années 1980. Comme dans la plupart des communes, Versoix soutenait (et soutien encore) la création artistique dans le cadre de l'animation culturelle.

A Versoix, le groupe d'animation artistique de Versoix (GAAV) était installé à la Villa des Mugnets situé le long de l'avenue Adrien-Lachenal (entre la pharmacie et le chemin Louis-Dégallier). C'est là que se rencontraient plusieurs artistes. Ilie Berindei faisait partie de ce groupe durant les années 80. Ce n'est donc pas à un « artiste étranger » mais à un artiste de Versoix, que la commande a été passée.

Une décision du Conseil municipal. C'est sous "le règne" de M. Claude Ferrero aujourd'hui

décédé - Conseiller administratif de 1975 à 1986 (Maire de Versoix en 1977, 1980 et 1983) en charge des activités culturelles - que le Conseil municipal a voté la commande d'une oeuvre d'art à installer à la place du Bourg le 17 février 1986.

Le vote n'avait pas fait l'unanimité mais une confortable majorité l'avait approuvée. Dans le compte rendu administratif et financier de 1985 (avril 1985 à mars 1986), on trouve également la mention suivante (en page 28): Deux sculpteurs, MM. Pierre Siebold et Ilie Berindei ont bénéficié d'une commande et leurs oeuvres ne devraient pas tarder à s'ériger en belle place. Une maquette de la statue avait été demandée par M. Ferrero et présentée à la commission de la culture. On dit que certains avaient pensé que la taille de la statue serait celle de la maquette. Ils furent un peu surpris !

Après la mise en place de cette sculpture sur la place du Bourg, quelques "extrémistes" dont on taira les noms, lui ont même fait subir l'outrage du goudron et des plumes !

Une fois de plus, en matière d'art, il y a "des goûts et des couleurs" ... parfois même "dégoût et des couleuvres" !

Le soussigné reste persuadé que cette statue, en plus d'être l'inspiratrice des dessins de la UNE de Versoix-Info depuis sa création en 1989 (on vient de fêter les trente ans de Versoix-Région !), cette « Réaction à un espace sonore » qui porte bien son nom, représente aussi pour Versoix une vision prémonitoire en regard des problèmes à venir d'accroissement du trafic aérien et d'aménagement du territoire, suite à l'adoption du PSIA en novembre dernier.

Pierre Dupanloup

Courrier de lecteur

Pour faire suite à la lettre de L. Gargantini en réponse à l'article de Monsieur Pierre Dupanloup, je suis tout à fait d'accord que cette statue est hideuse et pourrait parfaitement disparaître du paysage versoisien. La statue ne rappelle que des aspects négatifs de Versoix, et n'est d'aucune beauté.

Celle de Montfleury m'attriste aussi, non seulement pour la faute d'orthographe, mais pour ce qu'elle représente dans un quartier plein d'enfants ayant certainement de meilleures aspirations...

Bryony Stahel

Don du sang

Mercredi 6 mars de 14h30 à 20h à la Salle communale Lachenal à Versoix



Des mouchoirs solidaires!

«Vous n'achetez pas un mouchoir, vous dessinez un avenir»



Les 8 et 9 mars 2019, Terre des Hommes Suisse invite les Genevois à se mobiliser pour la solidarité en organisant sa traditionnelle vente de mouchoirs, avec une présence dans les rues et devant plus de 30 marchés et supermarchés genevois.

Pourquoi des mouchoirs? C'est essentiel en hiver, c'est léger, c'est pratique, le paquet se conserve... c'est bien évidemment symbolique.

Pour qui? Pour toutes celles et

ceux qui se sentent solidaires de milliers d'enfants défavorisés dans des pays du Sud, et leur permettre ainsi d'être protégés des violences, d'accéder à une éducation et de participer à la défense de leurs droits.

Comment participer? On ne peut plus facile.

-En vendant des mouchoirs: Terre des Hommes Suisse recherche activement des bénévoles pour renforcer son équipe de vendeuses et vendeurs. Le vendredi de 14 à 18h et le samedi de 9h à 18h.

- En achetant des mouchoirs : en 2018, les Genevois ont acheté pour près de 30'000 francs de mouchoirs à Terre des Hommes Suisse.

Où participer? à Versoix

<https://www.terredeshommesuisse.ch/fr/page/vente-de-mouchoirs-n119>

PUBLICITE

FENÊTRES DU LÉMAN
Internorm
Revendeur spécialiste
Equipes techniques & de pose intégrées
Etude technique sans frais

GRAND MONTFLEURY 54
1290 VERSOIX
022 743 21 43
WWW.FENETRES-LEMAN.CH

PUBLICITE

ATELIER OSN ORAZIO SPURI NISI
Une architecture respectant le bien-être de l'habitant et de l'environnement.

OSN

21, avenue Choiseul - 1290 Versoix
Téléphone : +41 22 779.29.88 - Portable : +41 79 206.70.31
E-mail : orazio@spuri-nisi.com - Site internet: www.spuri-nisi-architecte.ch

Les numéros d'urgence et les numéros utiles

<p>Mairie 18 route de Suisse 022 775 66 00</p>	<p>Pharmacie de garde dimanche et jours fériés Pharmacie de Versoix, 1 ch Ancien Péage de 9h30 à 12h30 (entrée sur la terrasse coté Genève)</p>	<p>Intoxication 145</p>	<p>Ambulance Urgence 144</p>	<p>Groupe Médical de Versoix Urgences sur rendez-vous: Lundi au vendredi de 8h à 20h Samedi 9h à 13h 022 775 16 16</p>
<p>Centre d'action sociale 022 420 48 00 Bibliothèque 022 775 66 80 Ludothèque 079 509 29 73 RADO 022 755 47 11 Repas à domicile 022 420 23 00 Transports YERLY 079 224 45 54 Chauffeurs bénévoles 022 755 34 64</p>	<p>Crèches et garderies</p> <ul style="list-style-type: none"> Fleurimage 022 775 13 00 Vers à Soie 022 775 13 00 Les Mouflets 022 775 13 00 Superounou 022 775 13 00 Montfleury 022 755 48 67 	<p>Feu 118</p>	<p>Médecins-Urgence 022 754 54 54 SOS médecins 022 748 49 50 Médecins-Urgence 022 321 21 21</p>	

Côté catholique



UNITE PASTORALE JURA
EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GENEVE

Secrétariat:
Ch. Vandelle 16 à Versoix
Tél: 022 755 12 44
Fax: 022 755 61 04
versoix@cath-ge.ch
http://ecr-ge.ch/upjura/



Eglise Saint Loup Versoix	Eglise Sainte Pétronille Pregny	Eglise Sainte Rita Bellevue	Eglise Saint Clément Collex
			Samedi 2 mars 18h30 Messe
Dimanche 3 mars 10h30 Messe avec les petiots			
Mercredi 6 mars 2019 9h00 Messe des Cendres			Mercredi 6 mars 19h00 Messe des Cendres
Samedi 9 mars 2019 10h-12h Gr. Eucharistie 14h-17h 5 ^{ème} Temps Fort catéchèse familiale 17h-18h Messe des familles	Samedi 9 mars 2019 18h30 Messe		
Dimanche 10 mars 2019 10h30 Messe		Samedi 16 mars 18h30 Messe	Vendredi 15 mars 18h30 Messe 19h Soupe de Carême 20h Chemin de Croix
Dimanche 17 mars 10h30 Messe			
Mercredi 20 mars 20h Veillée de prière de Carême			
Samedi 23 mars 9h00 à 12h00 KT familial Sacrement de la Réconciliation			Samedi 23 mars 18h30 Messe
Dimanche 24 mars 2019 Messe			
Dimanche 31 mars 2019 10h30 Messe			Samedi 30 mars 2019 18h30 Messe

L'Equipe Pastorale de l'Unité Pastorale Jura vous invite à une

VEILLEE DE PRIERE DE CARÊME

Mercredi 20 mars à 20h00

Eglise Saint loup à Versoix

PRIÈRE DE TAIZÉ

Dimanche 10 mars 2019 à 10h

Au Temple de Versoix
Route de Sauvigny 7

Animée par une équipe laïque

INVITÉES DU JOUR
Catherine Boillat
Assistante pastorale UP Jura et Référente santé régionale UP Meyrin Mandement
et
Martha Herrera
Assistante pastorale, Eglise Catholique - Unité Pastorale-Jura

SUJET DU JOUR
Etre chrétien engagé(e) aujourd'hui ?

Apport et témoignages

INSCRIPTION
de préférence par E-mail à
cafecontact.versoix@gmail.com
si vous n'avez pas de mail 079/851.59.67

PARTICIPATION
Fr. 5.00 par personne

SOYEZ TOUTES ET TOUS LES BIENVENUS !

Votre équipe oecuménique du Café-Contact
Liliane, Madeleine, Marie-Luce, Sylviane

Invitation au CAFE-CONTACT
Samedi 30 mars 2019
9h.30 à 11h.00
Salle de la Paroisse Catholique de Versoix
Chemin Vandelle 16

N'oubliez pas de payer votre cotisation grâce au bulletin de versement glissé dans ce journal !

Nous vous en remercions d'avance !

Grâce à vous, nous pouvons continuer à paraître !

Côté évangélique



Le verset du mois :

Romains 3: 10-12/6: 23 (la Bible) « 10selon qu'il est écrit: Il n'y a point de juste, Pas même un seul; 11Nul n'est intelligent, Nul ne cherche Dieu; 12Tous sont égarés, tous sont pervers; Il n'en est aucun qui fasse le bien, Pas même un seul; / 23Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.»

Le mois prochain nous fêterons La Pâque, date témoignant de l'Amour de Jésus pour chacun de nous. Et si nous nous y

préparons ? Pourquoi la Pâque? L'humain a rejeté et s'est rebellé contre l'Eternel, son Créateur. C'est pourquoi l'apôtre Paul nous indique que sur la terre, personne n'est parfait. Pas un seul. En le rejetant nous nous sommes séparés de Son Amour, de Sa Vie, de Sa Justice, de Sa Paix... Par ce choix, nous avons quitté la Vie. Nous nous sommes mis sous Sa colère. Nous avons quitté Sa paix et Dieu en pleure. Mais Son cœur nous laisse le choix, car Il veut une relation avec chacun de nous, pas que l'on soit des robots. Osons réaliser que Son Amour ne nous

condamne pas, mais nous appel à revenir à Lui. Cet Amour Il l'a manifesté à la croix, lors de la Pâque. S'offrant et mourant lui-même à notre place, nous pardonnant pleinement, si nous l'acceptons, faisant de nous Ses enfants. Car le salaire du péché, de notre rébellion, c'est la mort, éloignement éternel de Sa présence. MAIS, le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en/avec Jésus le Messie, notre Seigneur. Alors avant Pâque, pensons-y et choisissons. Y'a un paquet d'amour en jeu, pour toi... oui pour toi.

Pasteur Yann Roulet

Programme de février:

Tous les dimanches, culte à 10h

Rencontres « Ladies »
Mardi 19 mars, 19h15

Rencontre « Hommes »
Jeudi 7 mars, 19h30 + repas sur inscription

Rencontre "Prière"
Les Mercredis à 20h + les groupes de maison

L'église évangélique Tzigane « Vie et Lumière »
Dans nos locaux, les vendredis à 20h et dimanches à 17h
Pasteur May Bittel

Dates particulières :

-Dimanche 31 mars, culte commun avec l'église Tzigane « Vie et Lumière »

-Mardi 12 mars, 19h30
Cours 3/6 «Ecouter la voix de Dieu»

Lieu de nos rencontres: «Le Centre-Lac» Rte de Suisse 9A, à Mies, 1er étage
Nous cherchons toujours un local sur Versoix

Ouverture du bureau: Lundi, mardi, jeudi et vendredi - 14h30 à 18h00

Merci de prendre rdv durant les heures d'ouverture: yroulet@eelg.ch

Coordonnées internet : <http://versoix.egliselibre.ch>
FB + IG + TW : @EELGVersoix

Côté protestant

CULTES Mars 2019	VERSOIX	GENTHOD	CRÈTS	PETIT-SACONNEX
Dimanche à 10H00				
3 mars	Sabina Reichenbach Cène Ecole du dimanche		Andreas Fuog Cène	Jean-Daniel Schneeberger Cène
Samedi 9 mars			18h Andreas Fuog	
10 mars 1 ^{er} dim. Carême	Prière de Taizé Ecole du dimanche	Sabina Reichenbach Cène		Irène Monnet Cène
17 mars 2 ^{ème} dim. Carême	>>	Culte Régional Pastorale Jura-Lac	<<	
Samedi 23 mars			18h Equipe laïque	
24 mars 3 ^{ème} dim. Carême	Week-end de paroisse 10h30 à la Nouvelle Lune Saint-George sur Gimel		10h Andreas Fuog 11h Journée familles	Jean-Daniel Schneeberger Cène
31 mars 4 ^{ème} dim. Carême	Bruno Gérard Ecole du dimanche Repas canadien Puis visite d'une exposition au Musée International de la Réforme	Jean-Marie van Trappen Cène		Irène Monnet Cène

CONTE-MOI LA BIBLE !

Pour les enfants de 3 à 7 ans
Leurs frères et sœurs s'ils le souhaitent ☺

Au programme :
Goûter, récit biblique, prière, chant, bricolage ...

Samedis 9 et 16 mars 2019
30 mars et 6 avril 2019
De 10h à 11h30

Participation : CHF 5.- par rencontre et par enfant

Dans l'Eglise des Enfants, paroisse protestante de Versoix
7, route de Sauvigny
022 755 27 57 – versoix@protestant.ch – eva.difortunato@gmail.com

Creux-de-Genthod : maisons pieds dans l'eau

Il y a 100 ans exactement, la commune de Genthod a octroyé des droits de superficie à des familles qui souhaitaient s'installer à cet endroit pour des raisons professionnelles.



Il y avait, entre autres, une lavandière, un constructeur de bateaux et un restaurant qui s'est bien développé depuis. A l'époque, les rives du lac n'étaient pas prisées pour se loger. En effet, l'humidité endommageait les habitations qui, comme elles n'étaient pas si bien chauffées et ventilées qu'aujourd'hui, moisissaient facilement. **Avoir une maison "pieds dans l'eau" à l'époque n'était donc pas recherché... contrairement à nos jours !**

Un droit de superficie permet à son bénéficiaire de jouir du terrain et de construire un logement à son goût selon les règlements en vigueur en payant les travaux et l'entretien. Cela peut représenter des investissements substantiels qui



ont été effectués parce qu'ils sont à long terme. Un loyer est perçu pour la surface sans tenir compte du bâti puisqu'il est totalement à charge de l'habitant.

En 1969, c'est à dire 50 ans plus tard, les huit familles concernées - ou leurs descendants - ont vu leur droit de superficie renouvelé sans autre discussion qu'une adaptation bien logique du prix de location des terrains. Le loyer a d'ailleurs été augmenté à plusieurs reprises depuis, mais pas ces derniers dix ans. Plusieurs maisons ont changé récemment de propriétaires avec l'assurance que ce droit perdurerait, donc

à un prix qui correspondait à la promesse orale de la Maire de l'époque.

Les maisons sont modestes, anciennes, toutefois entretenues avec amour et goût. L'ensemble

donne un air de place de village. Chacune a son histoire: un atelier naval, des maisons rénovées louées et d'autres occupées par leur propriétaire, donc des situations humaines et financières bien différentes face à la même décision communale.

Bien sûr, la vue est idyllique, mais pour rejoindre les étages, certaines ont des escaliers extérieurs. Comme à n'importe quel endroit, il y a quelques inconvénients, tels que tapage nocturne estival ou difficulté de parking selon les saisons. En plus, la zone est limitée et aucun macaron n'est proposé. La Mairie refuse cette solution parce qu'elle ne concerne que trois maisons.

Sachant que le terme de leur concession approchait et que les discussions doivent être

entreprises deux ans avant, les habitants ont contacté la Mairie de Genthod en mai 2017 pour demander le renouvellement de leurs droits. Ils étaient persuadés qu'il ne s'agirait là que d'une simple formalité comme cela avait été le cas en 1969, ce d'autant plus que des experts les avaient rassurés à ce sujet. A pareille époque, la régie, qui encaisse les loyers (environ 1.- le m2 par mois), a également écrit à la Mairie pour savoir comment gérer le dossier.

Bataille d'experts

Comme dans de nombreux cas

juridiques, les experts mandatés par les parties ont des avis bien différents, en se basant sur les mêmes articles de loi.

Voici les positions des uns et des autres.

La Mairie a mandaté un avocat. Ce dernier a mentionné que le droit de superficie n'était pas recommandé en bordure de lac et que son renouvellement n'est plus forcément automatique. Ce contrat est surtout utilisé de nos jours pour des surfaces commerciales ou industrielles. Les collectivités ne le privilégient plus, parce qu'il bloque des terrains trop longtemps (minimum 30 ans - maximum 100 ans). Par ailleurs, la Cour des Comptes a précisé que ce genre de convention devrait être remise au concours avec publication officielle à chaque échéance, donc les habitants ne seraient même pas sûrs de pouvoir rester dans leur maison à cause d'autres candidatures !

Le Maire a soumis ces résultats aux commissions du Conseil municipal afin qu'elles en débattent et trouvent une solution. Le 26 juin 2018, une délibération a été acceptée par 12 voix contre 2 lors d'une séance du Conseil municipal. Il officialise le principe d'indemniser les détenteurs des bâtiments, mandate le Maire pour ouvrir des négociations avec les habitants et de revenir avec un projet de crédit couvrant les indemnités.

Le but de la Commune n'est pas de chasser les habitants, mais de reprendre la main sur une parcelle dont elle est propriétaire. Les occupants recevront une indemnité calculée en fonction de l'état de leur maison et un contrat de bail leur sera proposé afin qu'ils puissent y rester aussi longtemps qu'ils voudront chez eux en tant que locataires.

Il faut encore savoir qu'en 2016, les responsables de la Mairie avaient mandaté un architecte pour étudier le Creux-de-Genthod, un des seuls accès au lac sur le sol communal, l'une des plus belles vues sur le lac du canton. Une proposition d'aménagement des lieux a été effectuée, en tenant compte du bâti actuel, de l'interdiction de construire à moins de 30 mètres du lac et des desiderata de la Commission des Monuments et Sites. Ce projet dort encore dans un tiroir, mais pourrait être actualisé à terme, le but étant de mettre en valeur cet endroit magnifique.

Les habitants se sentent lésés

parce qu'à aucun moment des discussions ils n'ont été entendus.

Pour faciliter les réflexions du Conseil municipal, une commission ad hoc avait été créée. Ils ont sollicité un rendez-vous, mais n'ont jamais été reçus. Ils ont également fourni un dossier d'une trentaine de pages avec des propositions concrètes et individualisées à ses membres. Ils estiment que leur droit est bafoué et sont prêts à voir le prix du loyer adapté. Ils ont l'impression qu'on veut les chasser de leurs maisons et les priver de la vie sociale qu'ils ont créée, alors que, de toute façon, rien de pourra être construit à leurs places puisqu'elles sont trop proches du lac et classées. D'après eux, la Commune va perdre de l'argent dans l'affaire puisque l'état des bâtiments ne permettra pas des loyers élevés et que des travaux prévus devront être entrepris pour la mise en conformité.

Les experts qu'ils ont consultés arrivent à des conclusions diamétralement opposées à celles avancées par la Mairie, à savoir que la Cour des Comptes n'exigerait pas une mise au concours des concessions et qu'elles se renouvellent généralement tout simplement.

Il faut encore noter que certains des habitants ont proposé de racheter leur parcelle. Le Conseil municipal n'est pas entré en matière arguant les collectivités publiques ne sont pas autorisées à revendre leurs terrains. Là également, l'expert des habitants signale que ce fait n'est pas avéré, puisque de nombreux cas existent.

La convention du droit de superficie est très précise. Pour fixer les



indemnités, la Commune doit mandater un expert. Si les valeurs ne conviennent pas aux habitants, ils peuvent faire appel à un autre spécialiste de leur choix. Si les prix diffèrent encore, les deux professionnels doivent en nommer un troisième qui décidera le montant définitif.

Concrètement, les habitants ne savent pas s'ils seront contraints de quitter leurs maisons fin mars. En effet, si les baux, dont ils ne connaissent pas encore le prix mi-février, sont trop chers, ils ne pourront pas rester. Comment envisager sereinement sa vie familiale avec une telle incertitude alors qu'on considère son logement comme sa propriété? Pourquoi seraient-ils contraints de quitter leur logement qu'ils ont construit, hérité ou acheté pour des raisons administratives? Des importants emprunts hypothécaires ont

été contractés: comment les rembourser si on doit payer un loyer supplémentaire sur le même objet ?

Lors de la séance du 5 février dernier, le point 5 du Conseil municipal était le vote du crédit dans le but d'indemniser les superficiaires détenteurs des bâtiments. Il a été retiré à la dernière minute, parce que la Commission des Finances voulait encore clarifier certains points du calcul des montants.

Cette délibération, une fois vérifiée et validée par la Commissions des Finances, va certainement être présentée très prochainement au Conseil Municipal. Dans la mesure du possible, notre journal en signalera la date. Alors soyez attentif si le sujet vous intéresse, notre site le suivra également !

Anne-Lise Berger-Bapst

PUBLICITE

WWW.ACHATDOR.CH

NOUS ACHETONS CASH

AU MEILLEUR PRIX!

Tout or et argent pour la fonte. Tous bijoux or et argent. Tous objets en étain. Toutes montres de marque.

Nous vous accueillons dans notre bureau d'achat de Bellevue du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 17h non stop
Tél: 022 774 17 17

Route de Lausanne 337 à Bellevue

PUBLICITE

La vie d'un procès-verbal de Conseil municipal

Si vous êtes un lecteur attentif de ce journal, vous savez que nous couvrons la politique communale des communes autres que Versoix à travers les procès-verbaux que les mairies publient. Ce n'est pas une situation idéale (faute de moyens, bien sûr), mais c'est déjà un premier pas.

Or, ces PV ne sont publiés que quelques semaines, voir même quelques mois plus tard. Cela n'est pas surprenant de lire la transcription d'une séance municipale de novembre... en plein mois de février ! Pourquoi un tel décalage ?

Aucun délai recommandé

Revenons à la base: la LAC, ou Loi sur l'Administration des

Communes. C'est ce texte qui régit le fonctionnement des communes genevoises.

Dans son article 25, il indique que le procès verbal d'une séance du conseil municipal doit d'abord être «soumis à l'approbation du conseil municipal» lors de la prochaine séance, puis est «signé par le président et le secrétaire du conseil municipal». Une fois approuvé (et donc signé), le procès verbal est «communiqué au public». Aucune indication de délai n'y est faite.

Chaque commune semble donc libre de publier ces PV. Toutefois, l'on voit déjà poindre un facteur de retard potentiel: cette fameuse «prochaine séance». Si, comme pour février, la séance de décembre est généralement suivie d'une

autre séance en février, le PV de décembre prendra forcément un certain retard.

Certaines communes y pallient en publiant de manière anticipée des extraits de PV, généralement les délibérations des décisions prises. C'est notamment le cas de Bellevue.

À Versoix, et ailleurs

Le président du conseil municipal versoisien John Kummer (Verts) nous a confirmé que les PV du municipal de Versoix sont généralement publiés entre 5 et 6 semaines après la séance.

Interrogé par nos soins, M. Kummer précise que cette situation est en partie due à la taille de la commune. En effet,

ses responsabilités lui demandent de fréquenter la mairie au moins une fois par semaine. Cela facilite la signature du PV, et donc sa publication: «Les délais concernant l'administration sont donc assez courts. Il se pourrait que ce ne soit pas le cas dans une commune plus petite.»

En outre, M. Kummer a également souligné que l'aspect traditionnel peut entrer en jeu: «si la coutume dans cette commune était de faire signer tout le bureau, le délai serait plus long». Une commune optant par une signature par tout le bureau allongerait le délai de publication à une durée «proche de deux mois».

En conclusion, M. Kummer a fait observer qu'il est conscient de «l'hétérogénéité» des pratiques

des communes du canton de Genève, espérant «que nous ferons un pas vers plus d'uniformité en remodelant notre règlement».

Aucune obligation de publier le PV

L'Association des Communes Genevoises (ACG) nous a répondu par la voix de son directeur adjoint Philippe Aegerter qu'elle «ne donne aucune recommandation aux communes en la matière».

Guillaume Zuber, directeur du Service de Surveillance des Communes (SSCO), a rappelé qu'aucun texte «n'oblige à publier les procès-verbaux des séances de conseil municipal», ajoutant que «la publication de ceux-ci (...) relève de l'information active de la commune mais ne découle pas d'une obligation».



Si tout le PV n'a pas pour obligation d'être publié, les décisions prises lors de la séance le sont: «La LAC prévoit par contre l'obligation d'afficher au pilier public les délibérations adoptées en séance du conseil municipal entre le 6ème et le 8ème jour ouvrable qui suit la séance».

À vous la marche, donc, si votre commune ne publie pas son procès verbal !

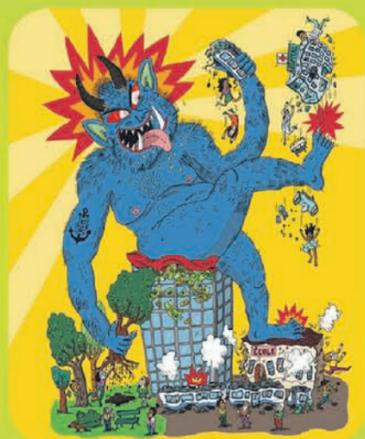
Texte : Yann Riuder
Avec l'aide précieuse
d'Anne-Lise Berger-Bapst



RÉFORME FISCALE DES ENTREPRISES

CADEAUX FISCAUX OU COMPROMIS ACCEPTABLE ?

La Réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) ainsi que son contreprojet ont été acceptés fin janvier par le Grand Conseil. Ils seront tous deux soumis au peuple en votation le 19 mai 2019. Quels seront les impacts de cette réforme cantonale et nationale sur la population, les entreprises, les services publics, l'économie, les communes et l'environnement ?



DÉBAT PUBLIC SUR LA RFFA
Suivi d'une verrée
LUNDI 25 MARS 2019 À 20H
Salle du Charron (6 rue des Moulins)

Intervenant-e-s

- Lisa Mazzone, Conseillère nationale (Les Verts)
- Jean-Luc Ferrière, Secrétaire syndical au SIT
- Romain de Sainte-Marie, Député au Grand Conseil (PS)
- Rolin Wavre, Député au Grand Conseil (PLR)

Urgence climatique : agir en Vert contre les pollutions !

Avez-vous d'autres idées à nous transmettre ? Aimerez-vous partager vos préoccupations ? Alors n'hésitez plus, contactez-nous : contact@verts-soix.ch

PLR Les Libéraux-Radicaux Versoix

Intercommunalité : Versoix dit oui à de nouvelles synergies

Le 11 février dernier, le Conseil municipal a donné son feu vert à la participation de Versoix au projet de piscine couverte intercommunale de Pré-Bois (Cointrin). Le PLR se réjouit de cet élan prometteur !

En bref, notre commune participera à hauteur d'environ 5-6% au financement de l'installation, conjointement avec 10 autres communes. Le lieu pourrait servir de terminus au bus V. Ce bassin olympique complètera l'offre des Vernets et permettra de pallier la fermeture temporaire de la piscine du centre-ville. Un exemple concret – une première historique ! – de collaboration intercommunale, rendant possible la réalisation de projets

d'envergure pour la population de la région.

Celui-ci répond-il entièrement à nos besoins en matière de natation ? Assurément pas. Il serait trompeur d'affirmer le contraire. Un bassin scolaire à Versoix reste nécessaire, par exemple.

Fallait-il pour autant dire non au projet de Pré-Bois parce qu'il se situe au-delà de la frontière communale, et claquer la porte au nez de nos voisins ? L'avenir de notre région est au contraire à l'intercommunalité. Dommage que la gauche et les verts, qui se prétendent ouverts sur le monde, ne le soient pas sur notre propre région. Comment réaliser seuls des



infrastructures dont le coût se calcule aujourd'hui en dizaines de millions, sans parler des dépenses de fonctionnement ? Tant de projets sportifs, culturels ou urbanistiques dont nous rêvons ne pourront

voir le jour que grâce à de nouvelles collaborations, avec les communes voisines et les partenaires privés. Le PLR milite en ce sens depuis de nombreuses années.

La piscine de Pré-Bois est un jalon dans la bonne direction, rendant possibles d'autres synergies à l'avenir, pour et également à Versoix !



VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !

Le 25 mars prochain, les Verts de Versoix organisent un débat contradictoire sur un double objet crucial des votations du 19 mai 2019 :

la RFFA fédérale et la RFFA cantonale (pour, dans l'un et l'autre cas, réforme de la fiscalité du bénéfice des entreprises).

Ce débat se tiendra à 20 heures dans la salle du Charron en présence de notre chère conseillère nationale Versoisienne, Lisa Mazzone (contre), du syndicaliste Jean-Luc Ferrière (contre), du Député PLR au Grand Conseil, Rolin Wavre (pour), et du Député PS

au Grand Conseil, Romain de Sainte-Marie (pour)... et la salle aura son mot à dire !

Petite information (pour l'heure confidentielle) en préambule :

si cette réforme était adoptée le 19 mai prochain, le trou dans le budget des communes genevoises serait tel que les autorités communales n'auraient d'autre choix que d'opérer des coupes claires dans les prestations publiques (crèches, parascolaire, emplois municipaux, etc.) ou d'augmenter drastiquement les impôts (le centime additionnel)

des personnes physiques.

Cette seconde solution (mais ne le dites à personne!) est d'ores et déjà très sérieusement envisagée...

En matière de fiscalité, comme en chimie, «rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme» (Antoine Laurent de Lavoisier, 1743-1794), ou comment, sous prétexte de «saine» concurrence fiscale, exonérer le capital (les profits) pour taxer les revenus du travail...

*Michel Zimmermann
Conseiller municipal*

Route de Suisse: accompagner un chantier titanesque!

Une nouvelle route cantonale, un revêtement phono-absorbant, une diminution de l'empreinte sonore, la revalorisation de l'espace public en rénovant la place du Bourg : voici les défis 2019 de notre commune.



L'indignation, l'incompréhension et la colère de certains habitants et commerçants ne sont pas restées lettre morte. C'est pourquoi la fraction PDC Versoix par la voix de son Conseiller Administratif, Cédric Lambert, ne reste pas les bras croisés.

Pour votre confort, les mesures déjà envisagées sont les suivantes :

- Mise en service du parking de la Scie : abonnement au prix mensuel de 60 frs
- Organisation de séances d'informations publiques régulières sur le chantier à la Maison de Projet
- Réservations provisoires d'espaces de stationnement 30 min. à proximité des commerces
- Motos et scooters peuvent emprunter la passerelle en bois au pas proche de la Migros

Pour soulager les commerçants, les allègements financiers sont les suivants :

- Suppression des émoluments «terrasse» pour l'année 2019

Pour vous encourager, voici les dispositions à venir :

- Informer que les places de stationnement Mairie et Maison du Projet soient accessibles aux commerces et restaurants de 18h00 à 02h00 et qu'une signalisation soit indiquée
- Mise en place sur le site internet de la Mairie d'une rubrique FAQ sur les principales questions que tout un chacun se pose quant à l'avancée du chantier et aux mesures d'accompagnement, avec des informations actualisées dès que nécessaire
- Une demande d'accessibilité de parking le weekend
- Courant mars : création de parkings provisoires Rue des Moulins avec aménagement d'une circulation à sens unique vers la Route Suisse

**Le meilleur soutien que chacun d'entre nous peut apporter aux commerces locaux est d'y faire nos achats !
Nous sommes à votre écoute.**

www.pdc-versoix.ch

aimerversoix@pdc-versoix.ch



ROGER PFUND
EXPOSITION : GALERIE DU BOLÉRO

Jusqu'au 31 mars 2019
Né en 1943 de père bernois et de mère bourguignonne, Roger Pfund aborde tous les domaines, de la peinture au graphisme en passant par l'architecture, le design et les papiers valeurs. Roger Pfund a consacré une grande partie de son oeuvre picturale à ses «icônes», des femmes et des hommes qui ont eu une vie hors du commun tels Rimbaud, Callas, Nijinski, Colette, Rilke et bien d'autres. Lauréat d'un grand nombre de prix internationaux, décoré par plusieurs institutions, il reçoit en 2002 la distinction d'Officier de l'Ordre des Arts & des Lettres de la République française. En 2003, il réalise le nouveau passeport suisse.
Exposition jusqu'au 31 mars
Du mardi au dimanche, 14h-18h.
Galerie du Boléro
Entrée libre



CONFÉRENCE DE ROGER PFUND
GALERIE DU BOLÉRO

Samedi 2 mars à 17h
Découvrez le parcours et l'univers de cet artiste qui a créé le passeport suisse, des billets de banque pour de nombreux États et exposé à travers le monde.
Table ronde animée par Jean-Philippe Rapp.
Galerie du Boléro
1er étage
Entrée libre



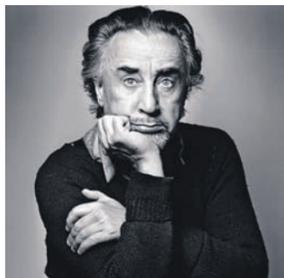
FIAMI : «RÉCITE-MOI LA FONTAINE»
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Samedi 2 mars de 16h30 à 17h30
Une animation joyeuse pour comprendre et s'amuser avec les fables de La Fontaine en famille. L'animation sera suivie d'une séance de dédicaces. Pour tous, enfant en âge de lecture, durée : 1h. Entrée libre, sans inscription.
Samedi mars de 16h30 à 17h30
Public familial, enfant en âge de lecture
Bibliothèque du Boléro
Entrée libre



CONFÉRENCE : ROMAIN GARY / ÉMILE AJAR
GALERIE DU BOLÉRO

Dimanche 3 mars à 17h
«LE MYSTÈRE ROMAIN GARY - ÉMILE AJAR»
Un seul écrivain, deux noms, deux Prix Goncourt, une vie romanesque. Conférence donnée par M. Jean-Charles Bou, Consul général de France adjoint à Genève.
Conférence suivie d'un apéritif.
Galerie du Boléro
Entrée libre dans la mesure des places disponibles



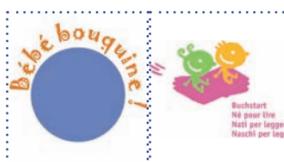
HISTOIRES À PARTAGER
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Mercredi 6 mars 10h30 et 14h30
Les bibliothécaires raconteront des histoires, à 10h30 et 14h30, les premiers mercredis du mois.
Dès 5 ans
Bibliothèque du Boléro
Entrée libre, sans inscription



BÉBÉ BOUQUINE !
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Samedi 9 et samedi 30 mars de 10h à 10h45
Accueil des tout-petits en famille pour un moment de découverte du livre ! Un tapis, des livres, des coussins, une comptine et le voyage commence...
Bibliothèque du Boléro
Entrée libre, sans inscription



CONCERT DU DIMANCHE
GALERIE DU BOLÉRO

Dimanche 17 mars à 17h
Deux très jeunes pianistes au programme en ce dimanche 17 mars : Nicolas Comi et Gabriel Berrebi.
Galerie du Boléro
Entrée libre



CONSEIL MUNICIPAL
MAISON DU CHARRON
Lundi 18 mars dès 20h - Ouvert au public



CONCERT EN HOMMAGE À JOSEPH KOSMA
GALERIE DU BOLÉRO

Dimanche 31 mars à 17h
«ET LES FEUILLES MORTES ?»
Il y a 50 ans disparaissait Joseph KOSMA, le compositeur de nombreuses chansons célèbres dont les *FEUILLES MORTES*, *SI TU T'IMAGINES* et *RUE DES BLANCS MANTEAUX*. Ce compositeur mit en musique les poèmes de Jacques Prévert, Jean-Paul Sartre, Louis Aragon et Guillaume Apollinaire pour en faire des succès populaires.
Trois artistes lui rendent hommage en ce dimanche 31 mars : la soprano Sylvie Pique, le ténor Jean-Claude Birraux et la pianiste Sylvie Koumrouyan.
Galerie du Boléro, dans le cadre de l'exposition Roger Pfund.
Entrée libre



RECRUTEMENT EN DIRECT
ÉCOLE LACHENAL

Mercredi 13 mars, de 14h à 17h
L'OFPCet l'Antenne d'Insertion Professionnelle de la Ville de Versoix (la Forge et Espace Emploi) vous donnent la possibilité d'entrer directement en contact avec une entreprise formatrice présente lors du Recrutement en direct du mercredi 13 mars 2019, de 14h à 17h, à l'école Lachenal.
Cela vous permettra d'avoir un entretien de recrutement où vous pourrez expliquer votre intérêt, votre motivation ainsi que votre enthousiasme pour votre futur apprentissage.



EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES
WWW.VERSOIX.CH

La Ville de Versoix propose plusieurs emplois d'été pour les jeunes. Conditions:
- Etre âgé(e) de 16 ans minimum
- Pour le travail lié aux caisses, il est nécessaire d'avoir atteint la majorité
- Pour les postes d'aide au service des espaces verts et d'entretien extérieur du centre sportif, il faut être en possession du permis tracteur (cat. g)



Date d'entrée en fonction : variable en fonction des postes
Pour postuler : veuillez adresser votre offre (CV et lettre de motivation) accompagnée du formulaire à télécharger sur www.versoix.ch/emplois/ par courriel à l'adresse : recrutement@versoix.ch avant le 10 mars 2019.

FESTICHOC
ESPACE LACHENAL

Samedi 6 et dimanche 7 avril
Pour cette 15^{ème} édition, 34 artisans chocolatiers (un record !) provenant de toute la Suisse seront présents dans notre Salon des Artisans. Répartis sur plus de 2000m² de tentes, les stands vous proposeront une variété incroyable de produits chocolatés avec plusieurs nouveautés préparées spécialement pour Pâques.

Démonstrations, dégustations et ventes sont à l'honneur et permettront aux festivaliers de goûter et de découvrir le chocolat sous toutes ses facettes.

www.festichoc.ch





CHANTIER DE LA ROUTE DE SUISSE

PROFITEZ DES COMMERCES DE VERSOIX ET DU BOURG!

CONSOMMEZ LOCAL!

Ne changez pas vos habitudes: les restaurants et commerces du Bourg sont facilement accessibles! Les terrasses vous attendent dès le retour des beaux jours.

Les **Autorités versoisennes sont attentives aux remarques et demandes des commerces impactés par le chantier**. Elles ont rapidement pris toutes les mesures possibles pour faciliter la vie des commerçants et des clients. Dans le cadre de ce chantier cantonal, **l'administration communale versoisienne s'adapte en permanence. Elle est disponible et cherche chaque fois que possible à trouver les meilleures solutions.**

- Des **places bleues sont maintenues** sur la zone de chantier de la phase 4 (Rampe de la Gare - Giratoire des Fayards)
- La **gratuité des terrasses** pour l'année 2019 est accordée à tous les restaurants de Versoix.

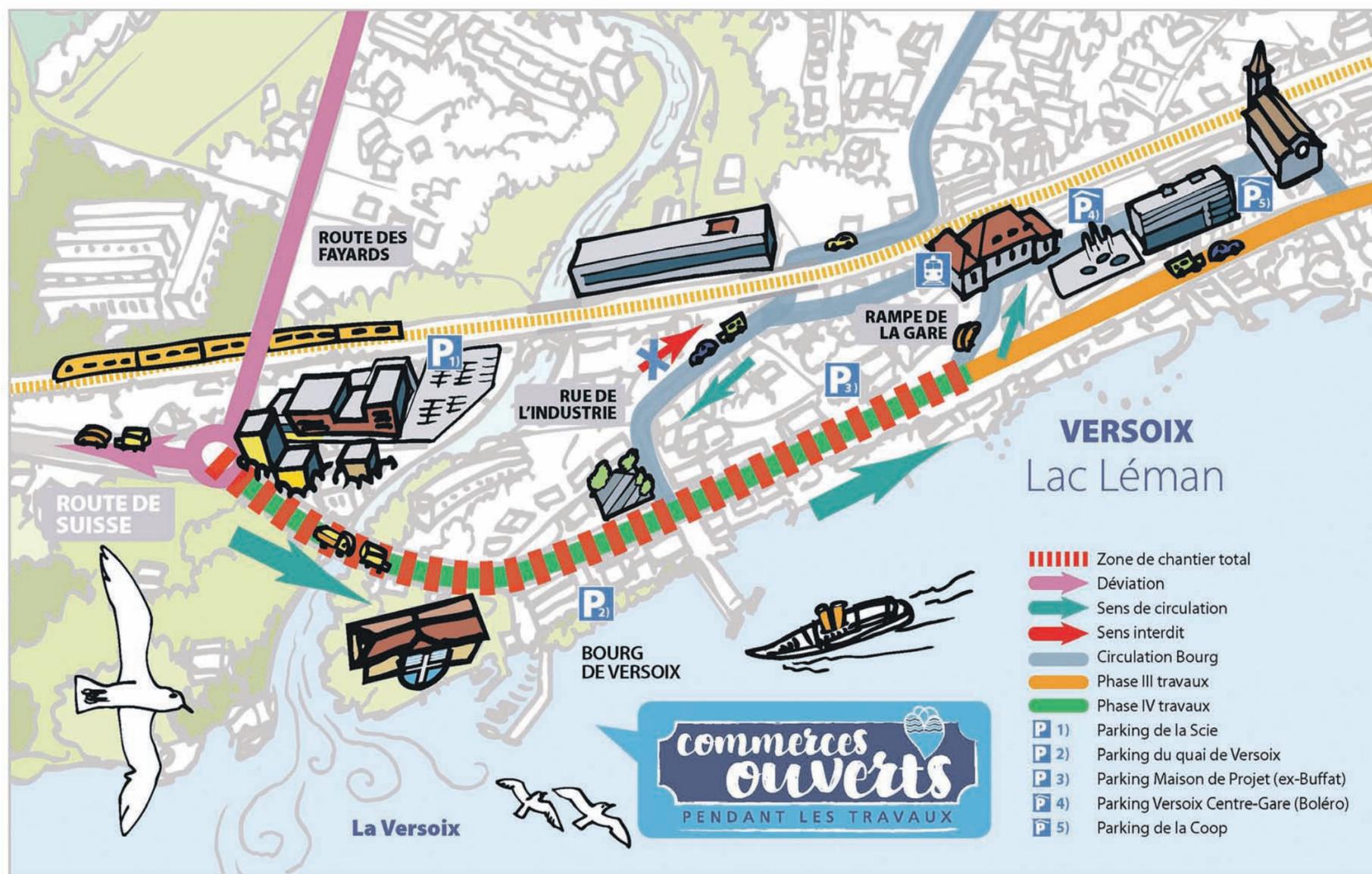
PARKINGS OUVERTS ET ACCESSIBLES

Tout est mis en œuvre afin de permettre l'accessibilité aux commerces et au Bourg de Versoix.

Le **parking de la Scie**, à 2 minutes à pied, compte une centaine de places. La zone blanche est accessible à tous les utilisateurs contre paiement. Des abonnements sont possibles à certaines conditions (plus d'informations sur www.versoix.ch).

Les accès aux parkings couverts des magasins **Coop et Migros (Porte de Versoix) et Versoix Centre-Gare (Boléro)** sont garantis tout au long des différentes étapes du chantier.

D'autres possibilités s'offrent également aux clients des restaurants et commerces du Bourg ; notamment les places sur le **quai de Versoix** utilisables en permanence. Le **parking de la Mairie** autorisé de 19h00 à 24h00 et le **parking communal privé de la Maison de projet (ex-Bufferat)** ouvert au public de 18h00 à 06h00 sont à disposition.



RESTEZ INFORMÉ

La Ville de Versoix propose plusieurs supports de communication pour vous renseigner en tout temps sur l'avancement et les spécificités du chantier.

- www.versoix.ch/sites/travaux/: site dédié aux différents chantiers entrepris sur le territoire communal
- **FAQ** : une foire aux questions permet d'en savoir plus sur le chantier de requalification de la route de Suisse en quelques clics
- **Panneaux d'affichage** : deux panneaux LED ont été installés sur la route de Suisse (carrefour de Montfleury) et à route de l'Etraz. Ils permettent de relayer, aux usagers de la route, des indications en temps réel
- **Newsletter** : une lettre d'information électronique est envoyée tous les mois et permet de se tenir informé de la progression du chantier, entre autres. Inscrivez-vous!

DÉVIATIONS ET ÉTAT DU TRAFIC

Les véhicules en provenance du canton de Vaud doivent suivre la déviation principale depuis Montfleury, passer par la route de l'Etraz et redescendre jusqu'au giratoire des Fayards pour rejoindre Genève. Pour se rendre dans les commerces versoisens, il est possible d'emprunter l'avenue Lachenal ou la rue de l'Industrie (uniquement dans le sens de la descente).

Les personnes venant de Genève peuvent remonter la Rampe de la Gare ou poursuivre leur parcours sur la route de Suisse (sens unique).

Une carte permettant de consulter le **temps de traversée en direction de Genève ou de Vaud**, en temps réel est disponible sur www.versoix.ch/sites/travaux/



Versoix-athlétisme

Blessures: gardons le moral !



La vie d'un athlète peut changer du jour au lendemain et ça de manière drastique. Une blessure est sûrement la plus grande peur d'un sportif et cela pour de nombreuses raisons. Se blesser peut vouloir dire renoncer à un événement auquel vous vous étiez préparé d'arrache-pied, renoncer à une année de sport voir même à

une carrière toute entière. Il y a différents moyens de se blesser mais seulement deux principaux: un accident quelconque et de la surcharge de sport.

Un accident, malheureusement, on n'y peut rien et il n'y a rien à faire pour l'éviter.

En revanche la surcharge peut être évitée à travers un entraînement réfléchi ainsi qu'une écoute de son corps et de ses moindres douleurs.

Dans le cas où un léger ennui physique est ressenti lors d'un entraînement ou d'une compétition la meilleure personne à qui s'adresser est votre coach, il saura quoi faire et il ne faut surtout pas lui cacher cette douleur afin qu'il puisse adapter le plan de travail et/ou prévoir les soins nécessaires.

Dans mon cas, dès que j'ai ressenti une douleur lors d'une

compétition début janvier, j'en ai directement informé mon entraîneur et nous avons pu nous en occuper le plus vite possible. Heureusement que la blessure a été détectée très vite car dans le cas inverse les conséquences auraient pu être bien pire. On m'a diagnostiqué une pré-fracture du tibia et j'ai immédiatement été mis en arrêt pour 6 semaines. Cette blessure est arrivée au tout début des compétitions en salle ce qui me prive malheureusement de l'entièreté de la saison. Certes je ne peux pas courir mais cela ne m'empêche en aucun cas de m'entraîner différemment.

En compagnie de mon physiologue j'ai pu courir dans l'eau (oui oui dans l'eau), courir sur un tapis spécial qui aide à réduire l'impact sur les jambes en réduisant le poids du corps et continuer les séances de préparation physique et musculaire qui

ont tout de même dû être adaptées.

Après une blessure c'est courant de se sentir démotivé et cela peut être mentalement très dur, mais c'est durant ces périodes-ci qu'il ne faut rien lâcher et persister.

Pour résumer, ma blessure ne m'a pas empêché de m'entraîner, mais nous avons juste dû repenser la manière dont je m'entraîne afin de récupérer et de pouvoir recommencer le plus vite possible.

Dans mon cas, je suis chanceux d'avoir été encadré par des professionnels qui ont pu mettre tous leurs moyens à disposition afin de garantir ma guérison, ainsi que d'avoir été soutenu moralement par mes proches.

Liam



VERSOIXVERSTOI

Versoixverstoi a besoin de toi !

Pour faire perdurer le rallye découverte de Versoix, nous avons besoin de personnes qui s'engagent dans l'organisation.

But du jeu : Amener les enfants de 7P à découvrir leur commune, ses associations, ses institutions, sa nature, les cultures des habitants et plein d'autres choses merveilleuses! Le jeu est réalisé en collaboration avec les écoles primaires de Versoix.

Le jeu ne pourra pas avoir lieu si nous ne trouvons pas des personnes prêtes à s'engager dans le comité d'organisation (6 réunions dans l'année). Venez rejoindre l'équipe !

Réunion-apéro le 12 mars à 18H30 au Rado (1, Ch César Courvoisier / 022/755.47.11)

#Local : l'émission de Léman Bleu favorisait son plus large contributeur



L'émission #local, co-financée par plusieurs communes genevoises (dont Versoix), n'a finalement pas tenu une année à l'antenne de la chaîne régionale Léman Bleu. L'OFCOM n'a pas apprécié le fait que l'émission se concentre particulièrement sur Onex, qui était parmi les plus grandes contributrices au pot commun de financement.

Ce non-respect de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) a débouché sur une demande claire de l'OFCOM : la chaîne doit revoir la répartition des reportages par région !

Léman Bleu épinglée sur Onex mais pas sur le reste

L'affaire n'est pas nouvelle: nous y avons déjà consacré un

papier en avril 2018. Voilà un petit extrait de notre article de l'époque, alors que l'émission n'était diffusée que depuis quelques semaines :

«Dans un document mis en ligne sur le site de la commune de Bellevue en janvier (et rendu indisponible depuis), Léman Bleu y promet # local, sa «nouvelle émission régionale, dès 2018» dont l'objectif est de «partir à la découverte des sept communes de la rive droite du lac et promouvoir l'identité collective d'une région dynamique de notre canton !».

La situation est depuis devenue plus délicate. Alors que l'OFCOM nous avait indiqué garder un œil sur Léman Bleu sans a priori négatif, il s'avère que la chaîne n'a pas respecté ses engagements vis-à-vis de son indépendance.

À nos confrères de la Tribune de Genève, Mme Canova de l'OFCOM a déclaré : «Sur la période examinée, presque la moitié des sujets étaient consacrés à Onex, bailleuse à

50% du programme, (...) la démarche était alors assimilable à un achat de temps d'antenne par une collectivité publique, ce qui n'est pas compatible avec le principe d'indépendance des médias à l'égard de l'Etat, ancré dans la LRTV ».

Contactée par nos soins, Mme Canova a précisé que ce comportement disproportionné envers Onex ne concerne pas les autres communes, quant bien même il s'agit de la même émission. «Ces conclusions ne concernent aucunement les autres communes qui ont choisi de financer l'exécution du mandat d'information de Léman Bleu ».

Car le co-financement d'émissions d'informations est possible et légal, sous certaines conditions: «Le principe d'indépendance de la radio et de la télévision à l'égard de l'Etat n'exclut pas qu'une collectivité publique locale participe au financement d'un diffuseur de radio ou télévision au bénéfice d'une concession fondée sur la LRTV ».

En outre, l'OFCOM ne voit pas de problème à ce que - pour reprendre les mots du directeur de Léman Bleu l'an dernier - «Les sujets qui fâchent continueront d'être traités, mais plutôt par la rédaction centrale dans le cadre du journal habituel».

Réponse de l'autorité fédérale: «L'OFCOM ne saurait voir une entorse à l'indépendance des journalistes, si la rédaction en chef décide de réserver le traitement de certains sujets à son émission principale d'information.».

Flou artistique entre journalisme et communication

Contacté par nos soins, M. Keller n'a pas souhaité répondre à nos questions ou commenter la situation. Il s'est toutefois exprimé auprès de nos confrères de la Tribune de Genève, analysant la situation comme suit : « En gros, l'OFCOM nous enjoint à davantage panacher la provenance des sujets». Et d'annoncer qu'il étudie la

possibilité de mettre en place des «contreparties audiovisuelles autres que des reportages ».

Là où l'OFCOM parle de «mandat d'information» et de «couverture spéciale» financée par des «collectivités territoriales locales», M. Keller est plus cru et parle donc de reportages comme de «contreparties», entretenant un flou artistique entre journalisme et communication.

Et à Versoix ? Le Conseil administratif nous a transmis la déclaration suivante, que nous citons intégralement : «A l'instar de toutes les communes du Groupement des Communes de la Rive droite du lac (GCRDL), Versoix a décidé de ne pas poursuivre la collaboration avec Léman Bleu, estimant que le projet qui avait été accepté en 2017 a trop changé.

Par ailleurs, la mise en valeur du GCRDL au travers de l'émission #local ne peut être poursuivie. Le Conseil administratif a lancé une réflexion interne, qu'il partagera en temps opportun avec la Commission de la

culture et de la communication du Conseil municipal, en vue d'utiliser de la meilleure façon possible le budget voté à ce sujet en décembre.»

Pour prendre la température du conseil municipal versoisien, nous avons ensuite contacté M. Julien Marquis (PLR), président de la commission culture et communication. «En substance, la commission a pris acte de ce que la convention liant les communes concernées à Léman Bleu avait été résiliée, les conditions de la poursuite d'un partenariat permettant une couverture utile et fructueuse (...) n'étant plus réunies. Aussi une réflexion a-t-elle été lancée s'agissant de la communication audiovisuelle de la commune.»

L'émission #local, quant à elle, continue d'être produite et diffusée par Léman Bleu à un rythme hebdomadaire.

Yvan Rieder

Information : Inscriptions Jardins d'enfants pour la prochaine rentrée

1294 GENTHOD
Attention:
Les inscriptions au jardin d'enfants "Les petits Loups" à Genthod pour la rentrée 2019-2020 auront lieu **le mardi 9 avril 2019** de 18 h à 19 h au jardin d'enfants. Les enfants nés entre le 1er août 2015 et le 31 juillet 2017 sont concernés.
Pour tous renseignements:
www.lespetitsloups.ch / 022 774 15 73
anne.boada@bluewin.ch e-mail

1 ET 4 AVRIL 2019
DE 17:30 À 19:30

JARDIN D'ENFANTS DE 18 MOIS À 4 ANS

INSCRIPTIONS RENTRÉE 19/20

www.petitchevalier.ch - pat@petitchevalier.ch

HORAIRES D'OUVERTURE:
08:00-12:00
13:30-17:30 (sauf mercredi)

TARIFS 1/2 JOURNÉE :
25.- Habitants de Collex
33.- Habitants de Bellevue
35.- Hors communes subventionnées

Le jour de l'inscription :
- livret famille
- attestation d'assurance maladie/accident
- carnet vaccination

LE PETIT CHEVALIER
Rte de Vireloup 107
1239 COLLEX / Tél: 022 774 47 80 (Pat Morel)

2019: 30e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant



Le 20 novembre 2019 sera célébré le 30e anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

La Suisse y a adhéré en 1992. Aujourd'hui, ce texte est ratifié par tous les pays sauf les États-Unis.

Cette Convention comprend 54 articles. Certains d'entre eux ont un caractère général et concernent l'ensemble de la Convention.

Il s'agit des principes de non-discrimination et d'intérêt

supérieur de l'enfant, du droit inhérent à la vie et au développement ainsi qu'à celui de la participation, au sens où les enfants doivent pouvoir influencer sur le déroulement de leur vie.

Les autres peuvent être répartis en trois domaines, soit la protection (ex. : droit à avoir un nom, au respect de la vie privée, etc.), les prestations (ex. : le droit à l'éducation, à la santé, aux loisirs, etc.) et, précisément, la participation (ex. : droit d'exprimer son opinion,

d'accéder à des informations appropriées, etc.).

Afin de marquer ce 30e anniversaire, le Versois-Région a choisi de donner, sur toute l'année, la parole à des enfants à propos de la perception qu'ils peuvent avoir de leurs droits...et devoirs !

Ces enfants fréquentent la Villa Yoyo ou la Maison de quartier.

Les deux premiers échanges se sont passés à la Villa Yoyo.

Au cours de notre première discussion, Marcus, Ilirjan, Dodie, Tamim, Génésis, Sergel, Mayra et Inaya ont évoqué le droit d'avoir des parents, une famille, des amis ; d'avoir un maître ou une maîtresse, d'aller à l'école et d'apprendre ; de pouvoir faire ce qu'ils aiment (jeu, loisirs). Ils ont aussi parlé de l'importance que tout le monde soit bien accueilli et puisse montrer ses émotions.

Les enfants sont très conscients que d'avoir des droits, cela implique aussi des devoirs, comme celui de respecter les

autres et en particulier leurs parents.

Si ne pas pouvoir faire tout ce que font les adultes les dérange un peu, ils voient pourtant des avantages à être des enfants... à condition de vivre dans un pays qui leur permet de l'être ! Ils parlent avec un certain effroi des guerres, des difficultés à accéder à l'école, de ce que cela doit représenter d'être séparé de sa famille...

Ils sont très sensibles au fait qu'on les écoute et que leur parole soit prise en considération ; ils aimeraient participer à la vie de la communauté et «aider leur commune». La possibilité de prendre des décisions est importante pour eux et ils sont ainsi heureux de pouvoir choisir les activités qu'ils font à la Villa Yoyo.

Au terme de la discussion, ils énumèrent les droits qui leur paraissent les plus importants, soit: **avoir une famille, être aimé, aller à l'école, jouer et apprendre.**

Avec Tamim, Sarah, Rahf, Adam, Sergel et Madyva, la

conversation a porté sur le droit d'être protégé des injustices. Pour eux, l'injustice, c'est d'être accusés à tort et même d'être punis pour une bêtise qu'ils n'ont en réalité pas commise. Ils disent que « ça fait mal » et que celles et ceux qui accusent les autres à tort devraient apprendre à réfléchir avant de le faire !

Dans de telles situations, ils attendent des adultes qu'ils recherchent des preuves avant d'accuser et de punir un enfant que les autres désignent comme coupable alors qu'en réalité, il n'a rien fait !

Ils aimeraient que les adultes apprennent à les connaître pour ainsi pouvoir leur faire confiance plutôt que parfois les juger sans comprendre la situation.



Et ils attendent des enfants qu'ils assument leurs bêtises et ne mentent plus pour éviter d'être punis.

Merci à eux tous et à la Villa Yoyo de son accueil !

La suite...dans notre prochain numéro !

Francine Koch



Au RADO



Association Le RADO-VERSOIX
 1, chemin César Courvoisier à Versoix
 Tél. 022 755 47 11
 cr.lerado@fase.ch / www.lerado.ch

Horaires du secrétariat:
 Lundi: 9h30-12h30 et 13h-15h / Mardi: 16h30-18h30
 Jeudi: 9h30-12h30 et 13h-18h30

Mode d'inscription du Centre aéré d'été 2019

(du 1^{er} juillet au 23 août - Pour les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans)

Comme l'an dernier, le mode d'inscription à notre centre aéré nécessite une **pré-inscription !**

Cette formule permet une meilleure attribution des places pour les enfants et surtout vous évite une longue attente devant le Rado, tôt le matin. L'ordre d'arrivée n'est plus un critère déterminant.

Le nombre de semaines est fixé à 2 au maximum par enfant.

ATTENTION ! Cette année la pré-inscription se fait en ligne sur notre site web www.lerado.ch

Nous ne prenons pas de pré-inscription par courriel (Email) ou courrier postal !
 Si vous rencontrez des difficultés avec cette manière de faire, prenez contact avec nous* pendant les horaires du secrétariat**.

Vous pouvez pré-inscrire votre enfant dès le lundi 4 février et jusqu'au vendredi 8 mars

Attention, aucune inscription ne sera prise en compte sans cette pré-inscription !

Dans le courant du mois de mars, vous recevrez un courrier vous confirmant la/les semaines auxquelles votre/vos enfant(s) est/sont inscrit(s).
 Si nous ne pouvons pas répondre à toutes vos attentes, vos demandes de semaines non satisfaites seront notées en liste d'attente.

L'inscription définitive aura lieu le SAMEDI 30 MARS. Votre présence est impérative pour le paiement en espèces, la vérification des données et la confirmation de l'inscription.
Au cas où vous ne viendriez pas, la pré-inscription sera annulée !

Horaires du 30 mars 2019
 • De 9h00 à 12h00 pour les habitants et les familles qui travaillent sur la commune de Versoix ainsi que les habitants des communes de Bellevue, Céligny, Genthod et Collex-Bossy.

Parade du BONHOMME HIVER

Vendredi 22 mars

16H45 : départ du cortège à l'école Ami-Argand

17H30 : mise au bûcher du «Bonhomme Hiver» à la plage de Port Choiseul

Musique avec LES CANARDS DES CROQUETTES !
 Petite restauration et buvette !
 Goûter offert à tous les enfants !



New Galaxy - Ch. des Colombières 4 - 1290 Versoix
 Entrée prix libre

HIP HOP GALAXIE N°3

Hosted by Scrip!

SAMEDI 30 MARS 2019 / 11H - 19H30

13H - 14H et 14H30 - 15H30 : Ateliers break dance avec SEB & graffiti avec EVO
 15H30-16H : Show Rocking & freestyle Bboying avec MESSO / POETO / VEGA / SEB & MANS ONE (FUNKY FORCE ROCKERS)
 11H - 18H : Battle graffiti/street art avec DESSTRES
 13H - 16H : Atelier écriture avec 10VERS (BASTARD PROD) de Toulouse (FR)
 16H30 - 17H30 : Battle rap/slam/chant avec 10VERS (BASTARD PROD) de Toulouse (FR)
 14H - 17H : Live painting avec S.W.A.L.T.
 18H : Remise des prix !
 18H30 - 19H30 : Open mic

f Hip hop galaxie 3

Pour toutes inscriptions (ateliers & battles), envoyer un mail à hhgalaxie@gmail.com

Fête de la Jeunesse : le dimanche 5 mai !

A peine de retour des vacances de Pâques, la Fête de la Jeunesse aura lieu!

Le hasard du calendrier fait que le dimanche 5 mai est juste après la relâche pascale. De la salle communale à l'arrivée de la course de caisses à savon, la journée sera remplie d'animations diverses et variées à l'intention des familles.

Ce derby est important puisqu'il est le 35ème, donc ses organisateurs comptent bien marquer ce jubilé. La présence de 1000 et une roues est d'ores et déjà confirmée. Les organisateurs sont déjà en plein

préparatifs et autant dire que les travaux de la route de Suisse ont forcé leur imagination pour garantir la course des caisses à savon malgré les embûches parsemées sur le parcours.

Plusieurs familles de la région ont marqué leur intérêt pour construire de nouveaux bolides et l'atelier de construction est ouvert les mardis soirs pour peaufiner les engins. L'avenir de cette course populaire semble assuré.

Bien sûr, toute personne qui aurait besoin de conseil est la bienvenue. Il y a en effet

un bon nombre de caisses à savon qui sommeillent dans des caves et pourraient réapparaître pour la 35ème édition. Les inscriptions pour la course seront ouvertes le ... Gageons qu'au moins 60 coureurs se lanceront sur la piste!

Dans nos prochains numéros, les détails de la manifestation seront dévoilés. Réservez d'ores et déjà la date du 5 mai !

Plus de renseignements sur casv.ch

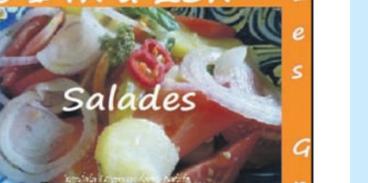
Anne-Lise Berger-Bapst

PUBLICITE

Tous les mardis de 19h à 23h



Pâtés



Salades

144 Route de L'etraz Versoix
T. 022 755 34 98



Pizzas



MUSIC

29.- A volonté



Vous avez payé votre cotisation avec le BV inséré dans ce numéro

MERCI

Geneux Dancet
depuis 1854
TOITURES - ETANCHÉITÉ

➤➤➤ Entretien
➤➤➤ Urgences
➤➤➤ Infiltrations

022 989 11 12

www.geneuxdancet.ch



APPRENDRE DECOUVRIR RENCONTRER

ÉCOLE & quartier

Retrouvez-nous sur



Collège des Colombières, ch. des Colombières 4 - 1290 Versoix
 Secrétariat : salle 332 (3e étage), ouvert le matin de 8h15 à 12h00
 Tél. : 022 388 24 44, e-mail : info@aeqv.ch

NOS PROCHAINS STAGES

Arts visuels et ateliers

Bijoux Art Clay
 Samedi 6 avril 2019,
 9h00-13h00, 1 cours, Fr. 70.-
Estampes et gravures
 Samedi 4 mai et 18 mai 2019,
 9h00-13h00, 2 cours, Fr. 155.-
Détente & Sport
Yoga samedi
 Samedi 9 mars 2019,
 10h00-12h00, 1 cours, Fr. 25.-

Jeunesse

Bijoux Art Clay 5-15 ans
 Samedi 16 mars 2019,
 9h00-12h00, 1 cours, Fr. 90.-

Culture générale

Atelier saveur santé. Petit déjeuner
 Mardi 2 avril 2019
 18h30-21h30, 1 cours, Fr. 70.-

PORTES OUVERTES DES COURS ARTS CRÉATIFS

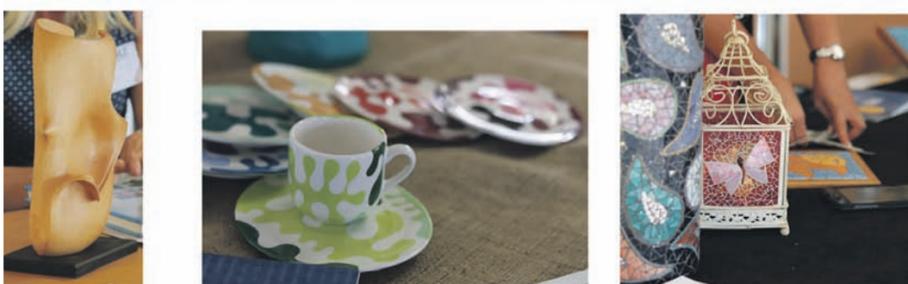
PORTES OUVERTES

18 au 22 mars 2019

Dans les cours des Arts Créatifs

Céramique, Couture, Peinture acrylique, Mosaïque, Peinture à l'huile, Aquarelle, Peinture sur porcelaine, Restauration de petits meubles, Restauration de sièges, Sculpture sur pierre et bois, Vitrail Tiffany, Patchwork, Dessin toutes techniques enfants et ados, Découverte du Manga, Céramique modelage, Poterie enfants

Horaires et lieux disponibles auprès du secrétariat, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h ou par mail (info@aeqv.ch)



ÉVÈNEMENT

Afin de partager un moment de rire et d'émotion, Ecole & Quartier vous propose une petite dose de Kémedy Club, avec un spectacle exceptionnel de

STAND UP + MAGIE

Le samedi 30 mars 2019

à L'Aula du collège des Colombières, 20h30

Du rire garanti avec la présence de Federico Rodriguez accompagné de deux humoristes et Julien Sonjon illusionniste.

Ouvert à tous, entrée libre pour les membres de l'association (selon liste officielle).
 Fr. 30.- pour les non-membres.
 Billetterie à l'entrée, réservation possible au secrétariat.

Une Journée
 Sans Rire
 est une
 Journée
 Perdue
 Charlie Chaplin



Toutes les informations sur notre site www.aeqv.ch

CINÉVERSOIX
 4 chemin des Colombières
 Arrêts TPG, CFF et parking à 200m.

ÉCOLE & quartier

L'actu des films sur www.cineversoix.ch et Facebook

TOUJOURS PLUS FIDÈLE ET NOMBREUX

Aula des Colombières

LE PUBLIC DE CINEVERSOIX EST FABULEUX !

Ven. 1^{er} mars à 20h30



GREEN BOOK

Peter Farrelly, 2019, USA, 2h10, vo anglais st fr., 12+/12+
 Pour sa tournée dans le Sud profond, Don Shirley (Mahershala Ali), pianiste noir virtuose du classique au jazz, engage un chauffeur italo-new-yorkais (Viggo Mortensen), pétri de préjugés. Basée sur une histoire vraie, ce road-movie initiatique et plein d'humour, bienvenu et nécessaire par les temps qui courent. Nommé meilleur film Oscar 2019 et meilleurs acteurs.

Ven. 8 mars à 20h30



THE WIFE

Björn Runge, 2019, UK, 1h40, vo anglais st fr., 12+/12+
 Joan (éblouissante Glenn Close) vit depuis bientôt 40 ans dans l'ombre de son époux Joe Castleman, célèbre romancier. Le couple se rend à Stockholm pour recevoir le Prix Nobel de Littérature décerné à Joe. Une implacable mise à nu du consentement à l'effacement au sein du couple. Une mise en lumière jubilatoire du rôle des femmes. Nommé meilleure actrice film Oscar 2019.

Sam. 9 mars à 16h30



LES INVISIBLES

Louis-Julien Petit, 2019, France, 1h41, vo français, 8+/12+
 Des femmes aux doux pseudos de Edith Piaf, Brigitte Macron, Lady Di, tentent de se réinsérer. Aux côtés de comédiennes comme Audrey Lamy ou Corinne Masiero, elles crèvent l'écran dans cette comédie rocambolesque qui rend un percutant hommage à ces femmes combattives et fragiles, tant les SDF que les travailleuses sociales. Un film qui donne la banane!

Sam. 9 mars à 18h30



LES HERITIÈRES

Marcelo Martinessi, 2019, Paraguay, 1h35, vo espagnol st fr., 6+/14+
 Chela se retrouve seule après trente ans de vie commune avec son amie Chiquita, désormais en prison pour un endettement bancaire. Portrait émouvant tout en finesse sur les invisibles de la société que sont les femmes entre deux âges, ce premier film capte l'émancipation qui vient. 3 prix au Festival de Berlin dont celui de meilleure actrice.

Sam. 9 mars à 20h30



LA FAVORITE

Yorgos Lanthimos, 2019, Irlande, 2h00, vo anglais st fr., 12+/16+
 Olivia Coleman, Rachel Weisz et Emma Stone incarnent un trio redoutable de femmes au pouvoir. La première est la reine Anne d'Angleterre, la seconde (Sarah) en est la conseillère et la dernière (Abigail), sa rivale. Une fresque historique entre humour féroce, amours baroques, art de la guerre. Nommé meilleure actrice, meilleur réalisateur et meilleur film aux Oscars 2019.

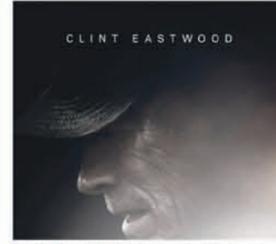
Dim. 10 mars à 18h30



YAO

Philippe Godeau, 2019, France, 1h43, vo français, 6+/10+
 Yao, 13 ans, entame un long périple à travers le Sénégal pour rencontrer un célèbre acteur français, Seydou Tall (Omar Sy), de passage à Dakar pour la promo de son livre. Seydou Tall va retrouver le village de ses ancêtres grâce à la vitalité de Yao qui l'emmènera dans un road-movie truculent. Une comédie bouleversante de simplicité.

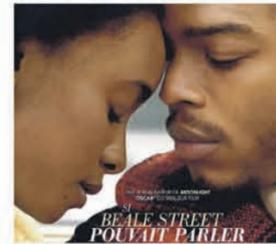
Ven. 15 mars à 20h30



THE MULE - LA MULE

Clint Eastwood, 2019, USA, 1h57, vo anglais st fr., 12+/14+
 Earl est un vieil horticulteur de 90 ans qui délaisse sa famille pour faire la fête avec ses potes. Désormais à court d'argent, il accepte de convoier des sacs suspects à travers les USA et devient la mascotte du cartel mexicain. Et la cible de la police. Entre thriller et road-movie, cette comédie est empreinte de douce mélancolie. Eastwood en papy dealer est impayable!

Ven. 22 mars à 20h30



IF BEALE STREET COULD TALK

Barry Jenkins, 2019, USA, 1h59, vo anglais st fr., 12+/14+
 Harlem, années 70. Tish et Fonny, deux très jeunes adultes, se vouent un amour tendre et profondément pur. Une fausse accusation d'un flic raciste et leur vie bascule. Adapté du roman de James Bladwin, cette chronique d'amour transcendant est portée par une musique jazzy des plus subtiles et un sublime casting. Meilleure actrice dans un second rôle, Golden Globes 2019.

Ven. 29 mars à 20h30



GRETA GRATOS

Séverine Barde, 2019, Suisse, 1h26, vo français, 8+/12+
 Greta Gratos est le double féérique de l'acteur genevois Pierandré Boo en 1994, créé pour le T dansant à l'Usine. La réalisatrice dresse un subtil portrait en profondeur de Greta/Boo en situation de création permanente (manifs, performances) où ses multiples facettes sont magnifiées. Un regard captivant. En présence de Séverine Barde et Pierandré Boo.

Ven. 1^{er} mars à 16h40



LES CONTES DE L'HORLOGE MAGIQUE

Ladislav Starewitch, 2003, France, 1h05, 4+/4+
 Trois courts métrages où se mêlent prises de vues réelles et animation: La Petite Chanteuse des rues narre l'histoire d'une fillette avec son singe farceur; La Petite Parade reprend Le Petit Soldat de plomb d'Andersen; un soldat amoureux d'une danseuse; et L'Horloge magique, une princesse, des chevaliers face à un dragon. Tout n'est que grâce et beauté!

Ven. 15 mars à 16h40



LES AVENTURES DE PINOCCHIO

Enzo D'Alo, 2013, Italie, 1h25, vf., 6+/6+
 Gepetto, vieux menuisier solitaire et fauché, sculpte un petit bonhomme de bois qu'il nomme Pinocchio. Quand celui-ci bouge, rit, parle et pleure comme un enfant, Gepetto décide de l'aimer comme son fils. Mais Pinocchio est un vrai gamment! Un univers enchanteur dans la douceur des paysages de Toscane, une féérie visuelle sur la réconciliation et l'amour.

Ven. 29 mars à 16h40



MON VOISIN TOTORO

Hayao Miyazaki, 1988, Japon, 1h26, vf., 4+/4+
 Satsuki, 10 ans, et sa petite soeur Mei, 4 ans, s'installent avec leur père dans une maison à la campagne, afin de se rapprocher de leur mère, soignée dans une clinique en pleine nature. Elles se font un nouvel ami, Totoro, une espèce d'ours géant, et découvrent les esprits de la forêt, le chat-autobus, le chat-hibou... Une ode à la nature!

Deux jeunes prodiges au Boléro

Le 17 mars

Ch. J.-B. - Vandelle 8, Versoix

à 17h – portes à 16h30 Entrée libre – chapeau à la sortie



Gabriel BERREBI

Né en 2004 à Genève. Attiré depuis tout petit par la musique, il commence le piano à l'âge de 8 ans. En 2014, il intègre le Conservatoire de Musique de Genève, et en 2015, la filière Musimax pour l'encouragement des jeunes talents.

Il a été lauréat de plusieurs concours (premiers prix avec félicitations du Conservatoire de Genève, finaliste du concours Steinway suisse 2018, prix des Amis du Conservatoire en 2018).

Et d'autres. Dans son temps libre, il compose, écrit des poèmes et nouvelles, pratique le théâtre et les échecs.

Programme : Oeuvres de : D. Scarlatti; F. Mendelssohn; F. Chopin; B. Bartók



Nicolas COMI

Né en mars 2005, de parents musiciens, Nicolas Comi joue depuis l'âge de 5 ans du piano, instrument qui le passionne, et compose instinctivement.

Il est lauréat de plusieurs concours, finaliste de l'émission TV « Superkids » 1er prix du concours Beethoven du Conservatoire de Genève, établissement dont il suit la filière « Musimax ».

Nicolas est actuellement en 2e année du cycle d'orientation en section sport et art.

Programme : Oeuvres de : Chopin; Liszt; Granados; Bartók; Enesco; Comi

BSI/FR | photos: parents

Reflets de concerts au Boléro

Concert de musique classique de Ilan Zajtmann

Bien connu des mélomanes versois, Ilan Zajtmann, jeune pianiste de 17 ans est revenu en janvier pour la 6ème fois à Versoix offrir son talent à ce public qui l'attendait.

Après le «Prélude et Fugue» (BWV 861) de J.-S. Bach et la Sonate n°23 «Appassionata» de L. van Beethoven exécutés avec une grande rigueur pianistique que nous lui connaissons dès ses premiers concerts, Ilan a su nous fasciner une fois de plus avec l'interprétation d'œuvres de plus en plus complexes et exigeantes.

En effet, sous ses doigts, la «Ballade n°2» op.38 et la «Polonaise-fantaisie»

op.61 de F. Chopin, le «Prélude Choral et Fugue» de C. Franck et en bis l'«Etude n°2» op.5. de A. Scriabine, ont pris des allures de feux d'artifices.

Cet artiste s'est dépensé sans compter pour laisser éclater la puissance, voire la violence contenue dans des suites chromatiques couvrant tout le clavier.

Par une vélocité et une intensité extrêmes, il nous emportait dans d'immenses tourbillons sonores exprimés par des crescendos et decrescendos fulgurants, pour glisser soudainement dans des moments mélodieux d'une douceur bienfaisante émanant de



L'effleurement subtil des doigts sur les touches.

Grâce à l'interaction constante entre technique acrobatique et interprétation musicale toute en finesse, Ilan Zajtmann semble se jouer de toutes les difficultés de ce répertoire de très haut niveau qu'il nous a offert avec grande générosité. La salle du Boléro a été unanimement impressionnée et a laissé éclater sa satisfaction tout au long du concert par de nombreuses exclamations et des applaudissements très nourris.

Merci à ce jeune interprète pour ce moment de grande intensité musicale.

Bravo et Bon Vent à lui vers un avenir plein de promesses !

Genevieve Fradique-Gardaz
photos : Brian et Siddiqui



Atelier Théâtre Binokyo



et du surnom d'Eric Strobino (Bino), fondateur de cette association.

Actuellement, les ateliers théâtre sont répartis en trois groupes d'âges.

Cette année, le thème général et commun aux trois groupes est la

sauvegarde de la nature. **Venez partager le plaisir et la joie de nos jeunes comédiens, rire de leur talent et passer un beau moment en leur compagnie.**

Entrée libre : Chapeau à la sortie

Contact : www.binokyo.ch Valérie Buchart 079 277 89 46 / valerie.buchart@binokyo.ch

Valérie Buchart

L'Atelier Théâtre Binokyo offre la possibilité à des jeunes de 5 à 17 ans de développer leur imagination, leur aisance corporelle et leur expression orale en participant à la création et à l'interprétation d'une pièce de théâtre. Il n'y a pas de casting, les rôles sont créés selon les talents de chacun.

Le théâtre d'enfants Binokyo est implanté au Grand-Saconnex depuis 1995. Son nom est un mélange du célèbre conte Pinocchio

Les Xolytes de Kryton

L'arrivée d'insectes extra-terrestres dans une paisible ferme crée bien des soucis! Ils ont faims et mangent tous les légumes! La solution serait d'utiliser des insecticides mais les animaux de la ferme veulent une solution naturelle et font appel à leurs amis les coccinelles.

Quelle sera l'issue de ce combat ?

Samedi 6 avril
14h, Collex-Bossy, salle communale

Samedi 13 avril
14h, Grand-Saconnex, salle communale des Délices

Retour aux sources

Des promoteurs convoitent la ferme d'une agricultrice bio mais heureusement sa fille, les animaux de la ferme et les carottes vont s'allier pour faire échouer les plans de ces citadins hyper dépendants de l'électricité. Suspens garanti !

Samedi 6 avril
15h30, Collex-Bossy, salle communale

Vendredi 12 avril
20h, Grand-Saconnex, salle communale des Délices

Le thé dans les vignes

Un chimiste, requin des affaires, n'hésite pas à vendre ses produits néfastes à l'environnement à une naïve vigneronne qui doit gérer en plus l'arrivée sur ses terres d'une secte hippie et un ouragan qui dévaste la région.

Le thé planté par les hippies pourrait relancer l'économie de la région ?

Dimanche 7 avril
16h, Genthod, espace Saladin

Samedi 13 avril
15h30, Grand-Saconnex, salle communale des Délices

Lilou en concert!



LILOU & SON GROUPE
AMBIANCE FOLK, POP, JAZZ

A voir le 1 mars à 20h au Boléro Bistro

Amaryllis

Ensemble Vocal Amaryllis
Direction Christine Mayencourt

Concert de Pâques, samedi 6 avril, 20h, église catholique de Versoix, ch. J.-B. - Vandelle 16

Parasceve: Cycle de motets du compositeur hongrois György Deák-Bárdos. Composée entre 1927 et 1931, l'œuvre propose un cheminement vers Pâques à travers les paroles du Christ dans le Jardin de Gethsémani et sur la croix. Son harmonie élargie est très expressive tout en étant accessible à nos oreilles contemporaines.

Polyphonies russes : Rachmaninov, Tchaïkovsky, Arkanjelsky et Lirine. Ces pages riches et lumineuses permettront de dissiper les ténèbres du Vendredi Saint.

Entrée libre, collect.

La MMV dans le pétrin cherche la bonne baguette



LA MUSIQUE MUNICIPALE DE VERSOIX

recherche

Un Président / Une Présidente

Harmonie officielle de la ville de Versoix, la MMV compte une quarantaine de membres actifs et une école de musique d'une cinquantaine d'élèves. Le Président assure, avec le Comité, le bon fonctionnement et la gestion administrative et financière de la société.

Profil souhaité : Connaissance du paysage musical d'harmonie, intérêt pour le monde associatif, travail en équipe. Un cahier des charges est à disposition.

Entrée en fonction : mercredi 5 juin 2019

Pour tous renseignements complémentaires :

Alain Riat – Président

☎ 076/360.46.08, mmv@mmv.ch

